Le fort des Tourelles resurgit du passé!

Découverte en mars 2004 par Jean-Pierre Dedieu, la casemate qui présente un exceptionnel état de conservation pourrait sortir de son sommeil. Des passionnés espèrent la présenter aux Orléanais en septembre.

Le fort des Tourelles. Sa seule évocation fait vibrer le cœur des Orléanais quand on sait qu'il fut le lieu de la bataille livrée par Jeanne d'Arc le 7 mai 1429.

Jean-Pierre Dedieu, avait fortuitement découvert dans une cave du quartier Saint-Marceau des vestiges de ce fort, en mars 2004. Au terme de deux mois de recherches, notamment dans les archives du centre Jeanne d'Arc, ce passionné d'histoire a retrouvé des lithographies signées de Charles Pensée, datant de 1831, où la casemate. longue de 10 mètres pour 3 de large, est parfaitement identifiable, avec ses meurtrières et six gros anneaux d'acier suspendus à la voûte.

Une casemate qui semble postérieure au siège d'Orléans puisqu'elle daterait des années 1560. Elle n'en a pas moins été classée « monument historique » dès le 27 juillet 2004. Sollicitée par le même Jean-Pierre Dedieu, l'AgglO s'est rendue propriétaire, en mai 2005 et moyennant 580.000 €, des deux immeubles sis au 2, rue des Tourelles et au 3, rue Croix-de-la-Pucelle, qui surplombent les vestiges. Soit cinq appartements, dont certains inoccupés, et cinq garages. Et depuis, pffttt! Plus rien. Ce malgré les diverses démarches entreprises par Jean-Pierre Dedieu. Un courrier émanant de l'AgglO, daté du 24 juin dernier, mentionne

du Moineau des Tourelles « ne constitue pas une priorité du projet d'AgglO 2008-2014, et aucun crédit n'est prévu pour des fouilles ou autres travaux ». Malgré cela, la détermination Jean-Pierre Dedieu demeure intacte. Il ne cache pas qu'il aurait à cœur d'offrir la découverte des lieux à tous les Orléanais. Et pourquoi pas à l'occasion des journées du Patrimoine, programmées les 18 et 19 septembre prochains? À la condition d'obtenir le feu vert de l'AgglO, propriétaire des lieux...

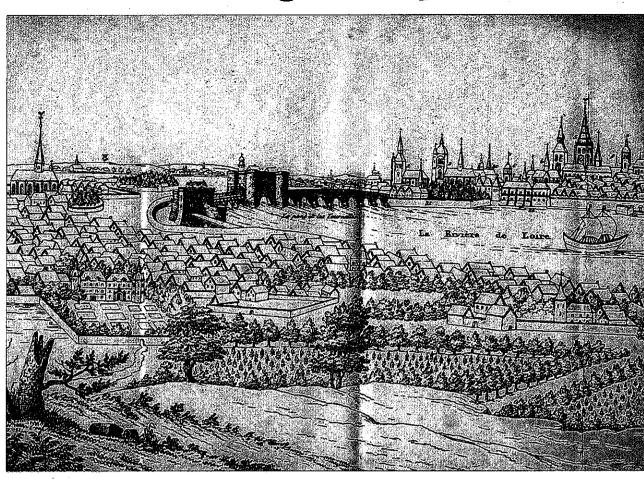
« Prêts à entreprendre des fouilles le 27 août »

« Nous avons suffisamment de bras, dès le 27 août, pour extraire les 50 m3 de sable et de limons, soit une couche d'environ soixante centimètres qui couvrent le dallage. Aux seules fins de pouvoir se tenir debout dans la casemate. Cela s'effectuerait avec les membres de la Fédération archéologique du Loiret, sous le contrôle de Nicolas Faucherre. Nous ne demandons aucune aide financière pour cette opération. Le seul appui que pourrait nous octroyer l'AgglO serait d'évacuer les 50 m³ de terre que nous souhaiextraire » explique, comme un vœu pieux, Jean-Pierre Dedieu.

Tout porte à croire que l'enthousiasme de ce demier est contagieux puisque le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur, dans un courrier daté du 29 juillet dernier, invite le préfet à agir en lien étroit avec l'AgglO et les autres collectivités intéressées, « afin que les fouilles nécessaires ainsi que la valorisation de ce lieu puissent être entreprises ».

Le dossier des fouilles du « Moineau des Tourelles » sera-t-il pour autant exhumé?..

Philippe Ramond.

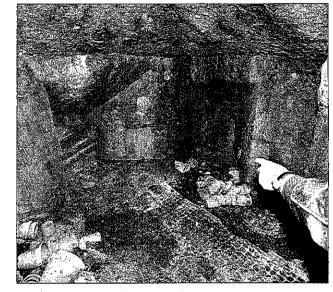


Rares sont les illustrations où le fort des Tourelles apparaît. On le voit ici, rive gauche, à une centaine de mètres en amont du pont royal. Le fameux moineau serait la base de la fortification en arc de cercle que l'on aperçoit en pied d'ouvrage (documents Jean-Pierre Dedieu).

Une casemate pour émettre des tirs de défense rapprochée

En flanc du fort des Tourelles, cette petite casemate tapie dans les fossés n'entrait en action qu'au moment de l'assaut afin d'émettre des tirs de défense rapprochée. Baptisé « moineau » au XVIe ou « caponnière » au XIXe, ce type d'ouvrage a été réalisé à plusieurs centaines d'exemplaires en France. Selon le spécialiste Nicolas Faucherre, « Le moineau des Tourelles, casemate active voûtée en berceau coffré,

portait une couverture blindée en pierre. Les embrasures de tir sont concues pour des armes de petit calibre (6 cm de diamètre), ce qui suggère une datation postérieure à la généralisation de l'arquebuse à mèche dans la deuxième moitié du XVIe ». Nicolas Faucherre considère qu'il « est le plus beau dans sa mise en œuvre, le plus intelligent dans sa conception spatiale et le mieux conservé de tous les moineaux des XVe et XVIe siècles subsistant en France ».



Ce que les passionnés d'histoire considèrent comme un trésor ressemblait à un véritable dépotoir lors de sa découverte, en avril 2004.

« Élément majeur du patrimoine militaire de la Renaissance »



Cette lithographie ancienne signée de Charles Pensée montre à quoi ressemblait la casemate qui battait le flanc gauche du fort des Tourelles, d'où partaient les tirs pour repousser l'assaillant. On distingue meurtrières et anneaux d'acier.

Spécialiste de l'architecture militaire médiévale et moderne, Nicolas Faucherre insiste sur l'importance et la qualité des vestiges.

Tout comme en avril 2004, au lendemain de leur découverte, Nicolas Faucherre a effectué une visite des vestiges du fort de Tourelles le 23 cialiste (professeur des universités, spécialiste de l'architecture militaire médiévale et moderne, responsable de l'équipe de castellologie du CESCM (CNRS Poitiers), expert pour les fortifications auprès de l'UNESCO) réaffirme dans un courrier à la présidence de l'AgglO, propriétaire des lieux, l'importance historique de semblables vestiges: «(...) cet ouvrage est un élément majeur du patrimoine militaire de la Renaissance, par l'intelligence de sa conception comme par son état de conservation, les caponnières corollaires subsistantes au Bridoré et à Loches (Indre-et-Loire), comme à Nantes (Loire-Atlantique), étant beaucoup plus édulcorées ».

Nicolas Faucherre, dans un courrier daté du 28 avril dernier, sollicite l'AgglO pour « l'étude complémentaire et la mise en valeur de l'ouvrage (...) Il conviendrait de procéder au déblaiement général de la casemate, afin de pouvoir y circuler debout (...) Il conviendrait d'envisager un sondage à la pelle mécanique pour reconnaître l'état de conservation des parements et de la couverture extérieurs, après démolition du garage d'angle qui en recouvre la tête, que vous avez également acquis (...) Je me tiens à votre disposition, ainsi que Jean-Pierre Dedieu, pour affiner le chiffrage et assurer l'encadrement scientifique de ces études préalables à l'ouverture au public de cet ouvrage insigne (...) ».

Pour l'heure, l'AgglO n'a pas donné suite à son offre.